

Bulletin d'inscription
sur www.cipac.net
Renseignements:
formation@cipac.net
01 44 79 10 85

Siret 415 293 208 00054
Organisme de formation
no 11 75 39734 75
Référéncé au Datadock
TVA non applicable
en vertu de l'article 261-4°-4°-a
5° alinea du CGI

L'activité de régie des œuvres recouvre de nombreuses compétences techniques, administratives et logistiques, mobilisées au service de la gestion des collections ou de l'organisation d'expositions temporaires. En prenant en compte les spécificités des médiums utilisés dans la création contemporaine, ce module abordera de manière généraliste les fondamentaux de ce domaine : conditions de conservation, d'exposition, de manipulation, de transport, d'assurance et de gestion administrative.

PUBLICS

Cette formation s'adresse aux régisseurs d'œuvres d'art et d'exposition, aux personnes chargées de la production ou de la conservation des œuvres, ainsi qu'à toute personne concernée par la régie.

DOMAINES DE COMPÉTENCES

PROFESSIONNELLES

- Conservation préventive
- Régie d'œuvres
- Régie d'expositions

PRÉ-REQUIS

Professionnels débutants.

FORMACODE® : 46338

MOYENS PÉDAGOGIQUES,

TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Transmission de documents pédagogiques (déroulé de formation, références, outils...).
- Exercices pratiques.
- Supports vidéo projetés.

ATTESTATION DE FORMATION

Il sera demandé au stagiaire de signer une feuille d'émargement par demi-journée.
Une attestation de formation lui sera remise à l'issue du programme s'il en a suivi l'intégralité avec assiduité.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Afin de déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés par les objectifs de la formation, il complètera une évaluation des acquis de la formation. Un questionnaire de satisfaction lui sera également soumis.

EFFECTIFS FORMÉS

Cette formation est organisée pour un effectif maximal de 15 stagiaires.
Dans le contexte de la crise sanitaire du Covid-19, cet effectif est susceptible d'être révisé.

CONTENU

1/ La régie d'œuvres d'art et d'expositions

- Définitions.
- Spécificités de la régie d'œuvres en art contemporain.

2/ Principes fondamentaux de la conservation préventive

- Les facteurs d'altération.
- Identification et description des altérations.

3/ Les mouvements d'œuvres

- Évaluation des risques et manipulations des œuvres d'art.
- Principes d'organisation des mouvements.
- Assurance des œuvres d'art.

4/ L'emballage

- Fonction de l'emballage durant un transport.
- Définition des différents types d'emballage.
- Apprendre à reconnaître les bons matériaux.
- Constitution d'une matériauthèque.

5/ Aspects administratifs et juridiques des mouvements d'œuvres

- Conditions générales de prêt.
- Constat d'état d'une œuvre dans le cas d'un transport.
- Le facility report.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Maîtriser les principes fondamentaux de la conservation préventive.
- Identifier les opérations logistiques nécessaires au transport d'œuvres d'art.
- Connaître les aspects administratifs et juridiques des mouvements d'œuvres.

FORMATEUR

Sandrine Beaujard-Vallet • Cheffe du service de la régie des œuvres et des expositions, Centre Pompidou

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates : mercredi 14, jeudi 15 et vendredi 16 octobre 2020

Durée : 3 jours, soit 21 heures de formation au total

Frais de formation : 890 euros coût net

Horaires : 10h-13h et 14h-18h

Lieu : Paris - République